

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 13.10.92.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 15.04.94 Bulletin 94/15.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : GRANGEOT Michel — FR.

⑦2 Inventeur(s) : GRANGEOT Michel.

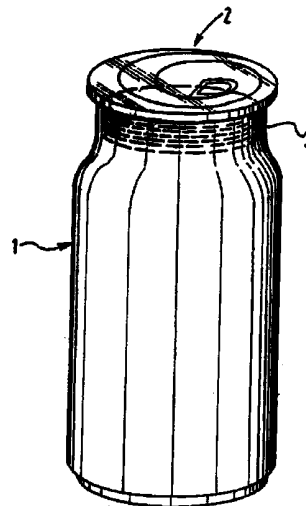
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : Cabinet Laurent & Charras.

⑤4 Emballage pour liquides, boissons notamment.

⑤7 Emballage pour liquide, boisson notamment constitué par une enceinte (1) à paroi rigide, de forme générale cylindrique (ou autres), et dont l'une des faces externes (2) est conçue de manière à pouvoir être ouverte par arrachement.

Il se caractérise en ce qu'il comporte un ensemble intégré (3) à l'intérieur de ladite enceinte (1) et qui, après ouverture de la face arrachable, déborde à l'extérieur et forme un rebord périphérique (4) contre lequel peut s'appuyer la bouche de l'utilisateur lors de la consommation de ladite boisson (ou autre aliment liquide).



**EMBALLAGE POUR LIQUIDES, BOISSONS NOTAMMENT.**

5 La présente invention a trait à un nouveau type d'emballage pour des produits liquides consommables par l'être humain, tels que notamment des boissons diverses.

10 De plus en plus, les boissons sont conditionnées à l'intérieur d'emballages jetables se présentant sous la forme de boîtes métalliques ayant une contenance déterminée. De telles boîtes de forme générale cylindrique comportent une face externe conçue de manière à pouvoir être arrachée lorsque l'on souhaite consommer le liquide.

15 De plus en plus, les consommateurs absorbent la boisson directement dans son emballage d'origine sans la transvaser préalablement à l'intérieur d'un verre ou similaire. Bien entendu, une telle manière de procéder est totalement non hygiénique.

20 Pour résoudre ce problème, il a été proposé depuis fort longtemps, notamment pour les boissons type jus de fruits contenus à l'intérieur d'emballages en carton, des pailles disposées sur le côté dudit emballage et qui, lors de la consommation, sont introduites à l'intérieur d'un orifice prévu sur l'une des faces dudit emballage. Une telle manière de procéder est satisfaisante d'un point de vue hygiénique et convient parfaitement pour des boissons consommées par des enfants, mais ne donne cependant pas satisfaction pour d'autres types de boissons consommées par des adultes, telles que notamment la bière. Par ailleurs, l'adjonction de pailles à l'extérieur de chaque emballage pose des problèmes d'un point de vue technique, car très souvent, elles sont arrachées lors des manipulations et stockage des produits.

30

Or on a trouvé et c'est ce qui fait l'objet de la présente invention, un nouveau type d'emballage qui permet de résoudre ces problèmes et autorise la consommation de toutes boissons contenues directement à partir dudit emballage et ce, de manière totalement hygiénique.

5

D'une manière générale, l'emballage conforme à l'invention est du type constitué par une enceinte à paroi rigide, de forme générale cylindrique (ou autres), et dont l'une des faces externes est conçue de manière à pouvoir être ouverte par arrachement, et il se caractérise en ce qu'il comporte un ensemble intégré à l'intérieur de ladite enceinte et qui, après ouverture de la face arrachable, déborde à l'extérieur et forme un rebord périphérique contre lequel peut s'appuyer la bouche de l'utilisateur lors de la consommation de ladite boisson (ou autre aliment liquide).

10

15

Selon une première forme de réalisation conforme à l'invention selon laquelle seule la face externe de la boîte peut être arrachée, l'ensemble intégré qui après ouverture déborde à l'extérieur, est constitué par un insert solidarisé par son rebord interne à l'intérieur de ladite boîte et dont la surface périphérique a une structure telle qu'elle présente un effet "ressort" lui permettant d'être maintenue à l'intérieur de ladite boîte lorsqu'elle est fermée avant consommation, et de sortir automatiquement à l'extérieur de ladite boîte après ouverture.

20

25

Selon une seconde forme de réalisation conforme à l'invention, l'ouverture de la boîte est obtenue au moyen d'une languette permettant d'arracher une zone de plus faible résistance prévue sur la périphérie de ladite boîte, l'ensemble intégré est alors conçu sous la forme d'une couronne fixée à sa partie inférieure intérieure de la boîte et qui, après ouverture, déborde à l'extérieur de cette dernière.

30

Un tel ensemble de conception particulièrement simple, peut par ailleurs être conçu de manière à ce que l'ensemble intégré constitue une chambre additionnelle permettant l'adjonction d'éléments divers, tels que articles publicitaires, additifs éventuels pour la boisson. Dans un tel cas, deux opercules amovibles sont prévues à chaque extrémité dudit ensemble intégré et sont enlevés après ouverture de l'emballage.

Enfin, il peut être envisagé d'incorporer à l'intérieur de la boîte une paille comportant une zone de flexibilité telle que son extrémité ressorte automatiquement à l'extérieur après ouverture.

L'invention et les avantages qu'elle apporte seront cependant mieux compris grâce aux exemples de réalisation donnés ci-après à titre indicatif mais non limitatif, et qui sont illustrés par les figures annexées dans lesquelles :

- les figures 1,2 et 3 illustrent, en perspective, un mode de réalisation d'un emballage conforme à l'invention avant utilisation (figure 1), après ouverture d'une extrémité (figure 2) et lors de la consommation du liquide qu'il contient (figure 3) ;
- les figures 4 et 5 sont deux vues schématiques en élévation montrant une autre forme de réalisation de l'emballage conforme à l'invention, d'une part avant utilisation (figure 4) et, d'autre part, après ouverture (figure 5).

Si l'on se reporte aux schémas annexés qui illustrent deux formes de réalisation d'un emballage conforme à l'invention, ce dernier se présente sous la forme d'une enceinte, désignée par la référence générale (1), à parois rigides. Dans le cas présent, ladite enceinte est de forme générale cylindrique, mais éventuellement il pourrait être envisagé de réaliser des emballages ayant une autre forme, par exemple de section parallélépipédique. Par ailleurs, un tel emballage est réalisé à partir de

tous matériaux utilisés de manière classique pour un tel domaine d'application, tels que métal, carton. L'une des faces (2) est conçue de manière à pouvoir être ouverte par arrachement.

5 L'emballage conforme à l'invention se caractérise en ce qu'il comporte un ensemble, désigné par la référence générale (3) et qui est intégré à l'intérieur de ladite enceinte (1). Un tel ensemble intégré (3) a une structure telle que, après ouverture de la face arrachable (2), il déborde à l'extérieur et forme un rebord périphérique (4) contre lequel  
10 l'utilisateur peut appuyer sa bouche lors de la consommation du liquide contenu à l'intérieur de l'emballage (boisson ou autre aliment liquide).

Dans la première forme de réalisation illustrée aux figures 1, 2 et 3, l'emballage est conçu de telle sorte que seule sa face externe (2) soit  
15 arrachée. Dans un tel cas, l'ensemble intégré (3) qui, après ouverture, déborde à l'extérieur, est constitué par un insert, solidarisé par son bord interne (5) à l'intérieur de la boîte (1), et dont la surface périphérique (6) a une structure telle qu'elle présente un effet ressort lui permettant de sortir automatiquement à l'extérieur de ladite boîte après ouverture.

20 Dans la seconde forme de réalisation illustrée aux figures 4 et 5, l'ouverture de la boîte est obtenue au moyen d'une languette périphérique (7) permettant d'arracher une zone de plus faible résistance prévue sur la périphérie de la boîte (1) légèrement en retrait par rapport à sa face supérieure (2). Dans un tel cas, l'ensemble intégré (3) peut être  
25 conçu sous la forme d'une couronne fixée à sa partie inférieure (5) disposée à l'intérieur de la boîte (1) et qui, après ouverture, déborde à l'extérieur de ladite boîte.

30

Les ensembles intégrés (3) peuvent être conçus soit pour présenter deux faces externes ouvertes permettant l'écoulement du liquide après ouverture de l'emballage, soit éventuellement, comporter deux opercules amovibles, prévus à chaque extrémité dudit ensemble intégré, qui sont enlevés après ouverture. Lorsqu'un tel ensemble (3) comporte des opercules amovibles, il forme donc une chambre indépendante isolée du contenu de l'emballage à l'intérieur de laquelle on peut disposer des éléments divers, tels que articles publicitaires, voire même additifs éventuels pour la boisson.

5  
10

Enfin, comme cela ressort du mode de réalisation illustré aux figures 2 et 3, une paille (9) peut également être disposée à l'intérieur de l'emballage. Dans un tel cas, cette paille intégrée comporte une zone de flexibilité telle que son extrémité ressorte automatiquement à l'extérieur après ouverture (voir figure 3).

15

Un tel type d'emballage de conception particulièrement simple, présente de nombreux avantages par rapport aux solutions antérieures, notamment par le fait qu'il permet d'absorber directement la boisson (ou autres produits liquides), sans avoir à la transférer à l'intérieur d'un autre récipient, et ce de manière totalement hygiénique.

20

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux exemples de réalisation décrits précédemment, mais elle en couvre toutes les variantes réalisées dans le même esprit.

25

30

## REVENDEICATIONS

1/ Emballage pour liquide, boisson notamment, constitué par une  
enceinte (1) à paroi rigide, de forme générale cylindrique (ou autres), et  
5 dont l'une des faces externes (2) est conçue de manière à pouvoir être  
ouverte par arrachement, caractérisé en ce qu'il comporte un ensemble  
intégré (3) à l'intérieur de ladite enceinte (1) et qui, après ouverture de la  
face arrachable, déborde à l'extérieur et forme un rebord périphérique (4)  
contre lequel peut s'appuyer la bouche de l'utilisateur lors de la  
10 consommation de ladite boisson (ou autre aliment liquide).

2/ Emballage selon la revendication 1, caractérisé en ce que seule la  
face externe (2) de la boîte peut être arrachée, l'ensemble intégré (3) qui  
après ouverture déborde à l'extérieur, est constitué par un insert  
15 solidarisé par son rebord interne à l'intérieur de ladite boîte et dont la  
surface périphérique a une structure telle qu'elle présente un effet  
"ressort" lui permettant d'être maintenue à l'intérieur de ladite boîte  
lorsqu'elle est fermée avant consommation, et de sortir  
automatiquement à l'extérieur de ladite boîte après ouverture.

20 3/ Emballage selon la revendication 1, caractérisé en ce que  
l'ouverture de la boîte (1) est obtenue au moyen d'une languette  
permettant d'arracher une zone de plus faible résistance prévue sur la  
périphérie de ladite boîte, l'ensemble intégré (3) est alors conçu sous la  
25 forme d'une couronne fixée à sa partie inférieure intérieure de la boîte et  
qui, après ouverture, déborde à l'extérieur de cette dernière.

30

4/ Emballage selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que l'ensemble intégré (3) constitue une chambre additionnelle permettant l'adjonction d'éléments divers, tels que articles publicitaires, additifs éventuels pour la boisson.

5

5/ Emballage selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'une paille additionnelle (9) est incorporée à l'intérieur de la boîte (1) et présente une zone de flexibilité telle que son extrémité ressorte automatiquement à l'extérieur après ouverture.

10

1/4

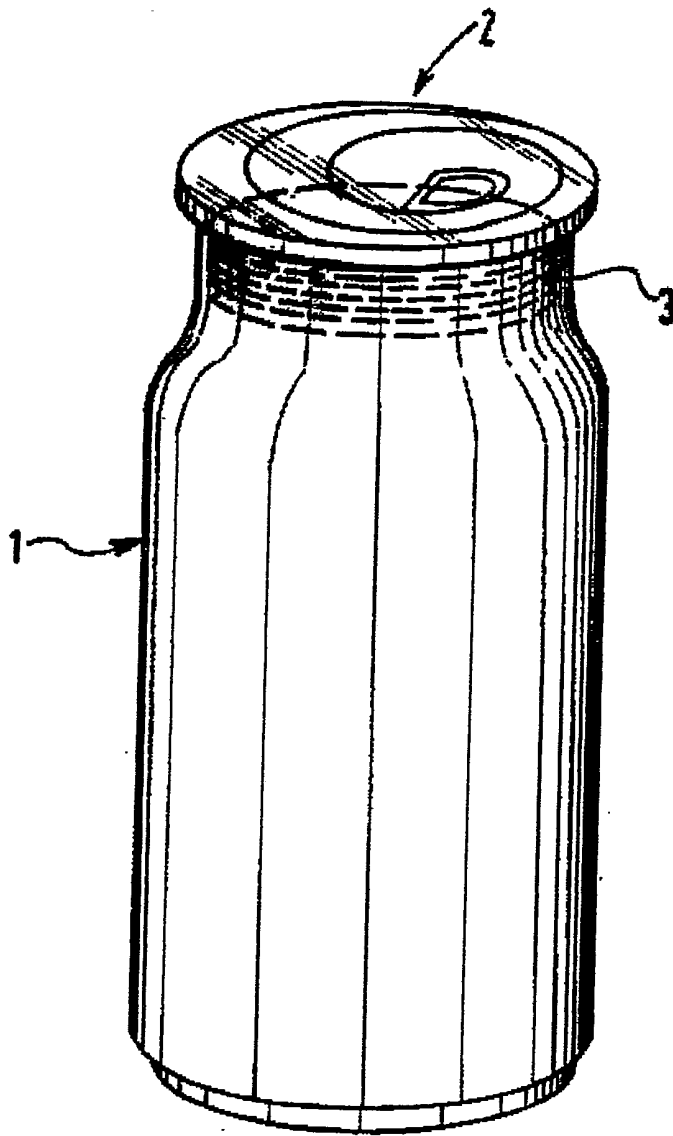


FIG. 1

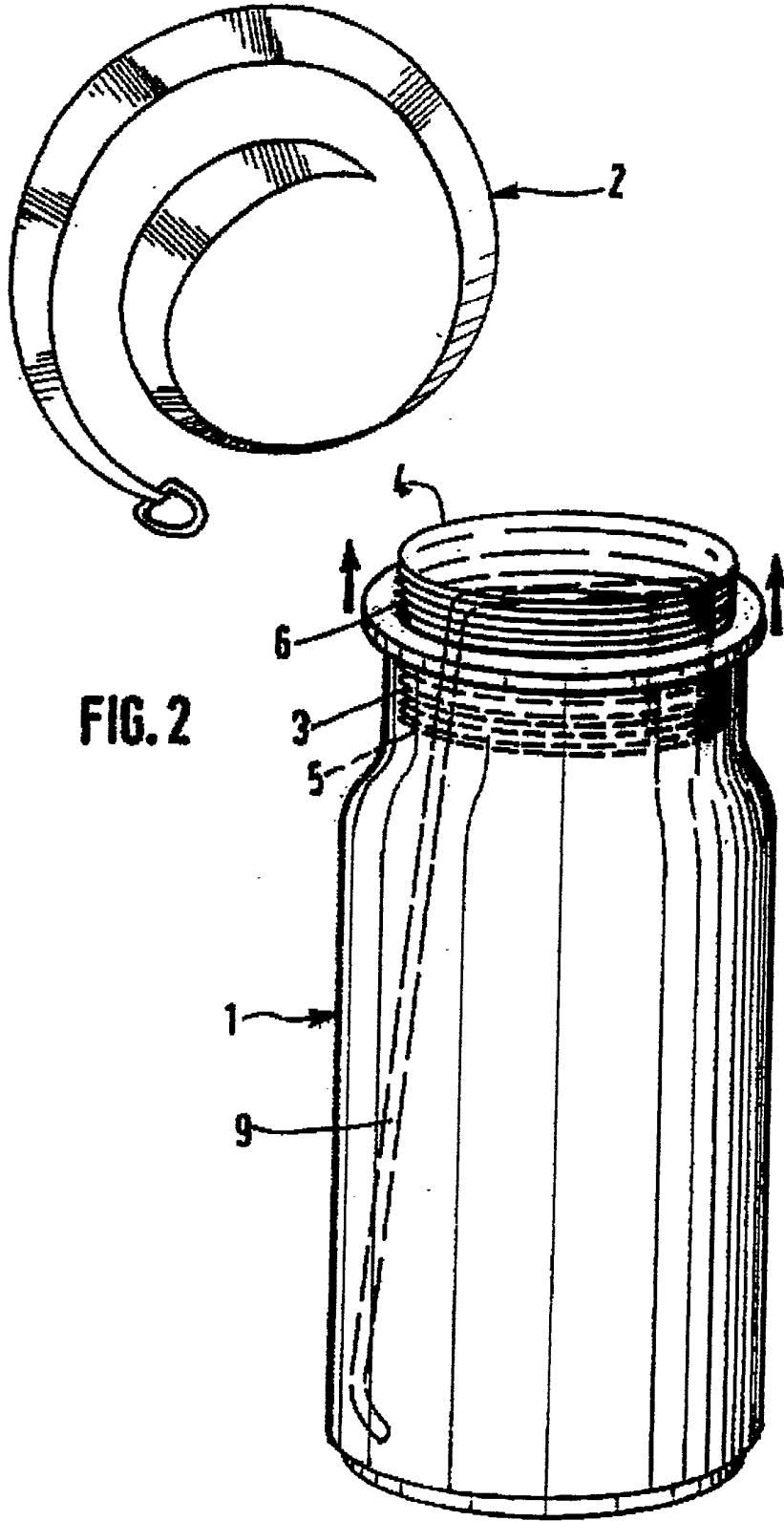


FIG. 2

3/4

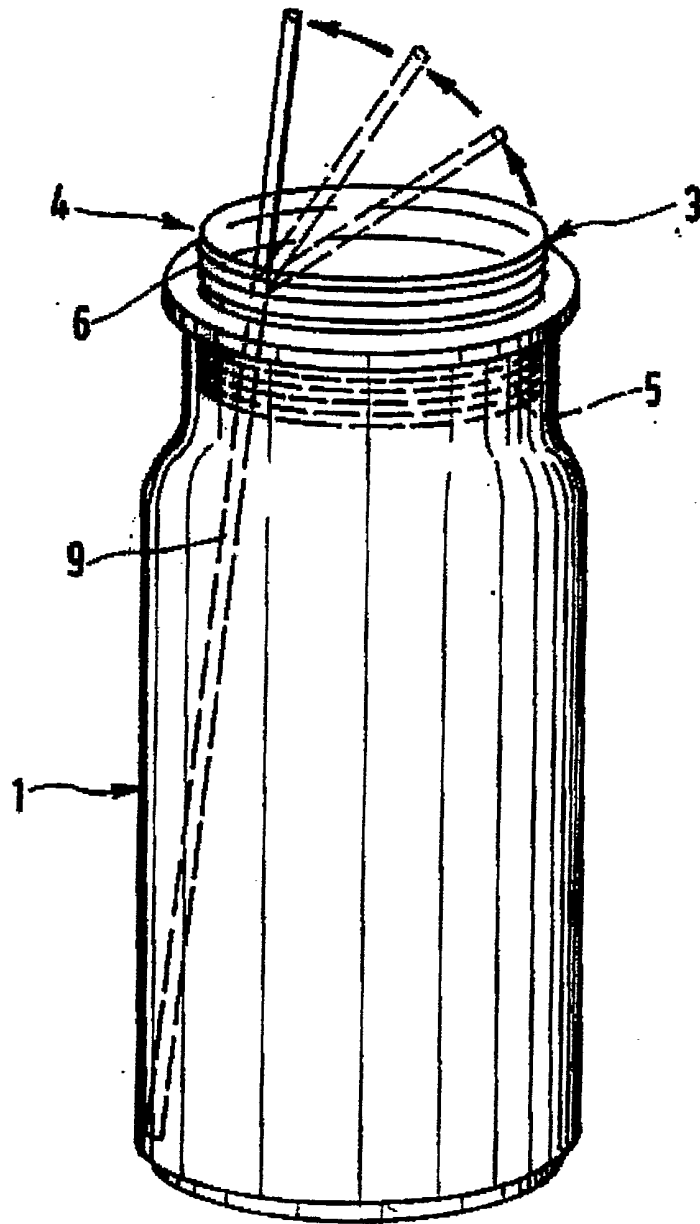


FIG. 4

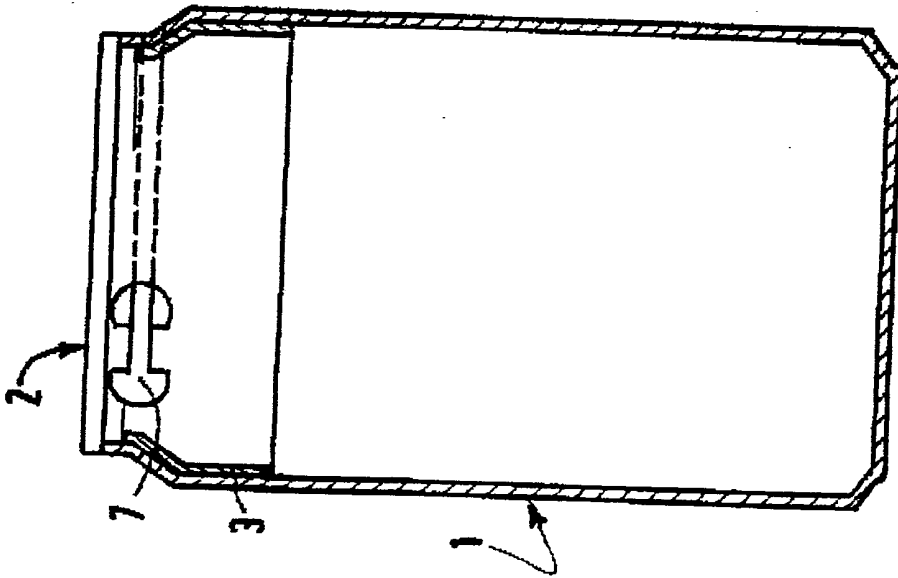


FIG. 4

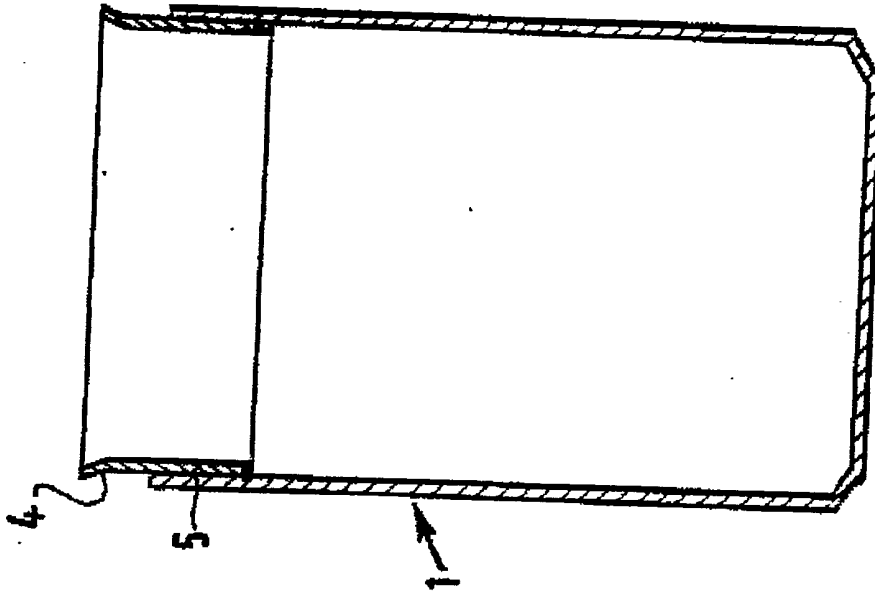


FIG. 5

INSTITUT NATIONAL

de la  
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FR 9212503  
FA 477126

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
X	WO-A-8 601 488 (SCAVO)	1,2
Y	* page 1, ligne 33 - page 2, ligne 5 * * page 4, ligne 12 - page 5, ligne 20; figures 1,2 *	3
	---	
X	US-A-5 000 337 (IM)	1,5
	* colonne 1, ligne 53 - colonne 2, ligne 5 *	
	* colonne 4, ligne 1 - ligne 59; figures 3-7 *	
	---	
X	DE-A-2 721 860 (BECHTEL)	1
A	* page 2, ligne 10 - ligne 18 * * page 5, ligne 1 - ligne 25, alinéa .; figure 1 *	2
	---	
Y	GB-A-1 456 008 (METAL BOX LTD)	3
	* page 1, ligne 11 - ligne 32 * * page 1, ligne 67 - page 2, ligne 26 * * page 2, ligne 117 - page 4, ligne 13; figures 1,3,4,7 *	
	-----	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		B65D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur
02 JUN 1993		PORWOLL H.P.
<p><b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b></p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul  Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie  A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général  O : divulgation non-écrite  P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention  E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.  D : cité dans la demande  L : cité pour d'autres raisons  .....  &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1

EPO FORM 1503 03.82 (P0413)